

Étude : Centre et périphéries : les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Toronto, Montréal et Vancouver

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le lundi 8 mai 2017

Sur le plan résidentiel, il est bien connu que les centres de population fortement urbanisés sont le foyer de la majorité de la population immigrante. En 2011, 63 % de l'ensemble de la population immigrante au Canada habitait l'une des trois régions métropolitaines de recensement (RMR) les plus peuplées du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver.

Depuis quelques années, les schémas d'établissement des immigrants à l'intérieur de ces RMR se transforment. Les nouveaux arrivants tendent désormais à s'établir davantage en périphérie des municipalités centrales, le plus souvent dans celles qui leur sont limitrophes. Ce phénomène est connu sous le nom de la suburbanisation de l'immigration.

Cette tendance à la suburbanisation de l'immigration, qui est relativement nouvelle, change la donne en matière d'intégration des immigrants dans la société canadienne. Traditionnellement, la dispersion dans les municipalités périphériques était associée à une plus grande intégration des immigrants à la société d'accueil. Le fait de vivre maintenant en périphérie des municipalités centrales ne signifie plus une intégration des immigrants plus complète ou achevée que par le passé. Les périphéries des municipalités centrales sont désormais composées d'un pourcentage d'immigrants plus élevé que dans le passé, sont relativement hétérogènes en termes de statut socio-économique et présentent des niveaux similaires de concentration de la population issue de l'immigration (populations immigrantes et de la deuxième génération).

La suburbanisation est en croissance

De 2001 à 2011, la tendance à la suburbanisation de l'immigration s'intensifie, si bien que l'établissement initial dans les municipalités centrales ne représente plus le mode d'établissement prédominant des immigrants au Canada.

De 2001 à 2011, c'est dans la RMR de Toronto qu'on a observé la plus forte hausse de la proportion d'immigrants qui habitaient dans une municipalité périphérique (aussi appelé le taux de suburbanisation). Plus de la moitié de la population immigrante (51 %) habitait dans une telle municipalité en 2011, une hausse de 10 points de pourcentage par rapport à 2001 (40 %). À Montréal, la proportion d'immigrants qui habitaient dans une municipalité périphérique est passée de 27 % en 2001 à 33 % en 2011. À Vancouver, le taux de suburbanisation passait de 66 % en 2001 à 72 % en 2011.

Les immigrants récents contribuent à la croissance de la suburbanisation

Dans la RMR de Montréal, le pourcentage d'immigrants récents âgés de 15 ans ou plus qui résidaient dans une municipalité périphérique est passé de 13 % en 2001 à 21 % en 2011. Le taux de suburbanisation des immigrants récents de la RMR de Montréal en 2011 est toutefois deux fois plus faible que celui des immigrants établis (42 %), c'est-à-dire ceux qui se sont installés au pays plus de cinq ans auparavant.

Dans la RMR de Toronto, le pourcentage d'immigrants récents qui habitaient dans une municipalité périphérique a également augmenté, passant de 32 % en 2001 à 42 % en 2011. Chez les immigrants établis, ce pourcentage a également cru de 10 points de pourcentage, soit de 42 % en 2001 à 52 % en 2011.



Quant à la RMR de Vancouver, les taux de suburbanisation varient peu d'un groupe à l'autre (72 % chez les immigrants récents comparativement à 71 % chez les immigrants établis). Toutefois, le pourcentage d'immigrants récents qui habitait dans une municipalité périphérique a aussi augmenté de 2001 à 2011, passant de 68 % à 72 %.

Ces nouveaux schémas d'établissement favorisent-ils l'intégration sociale des immigrants?

Élire domicile dans un nouveau pays implique plusieurs changements et transitions, notamment sur le plan résidentiel et social. En plus de s'établir dans un nouveau logement et un nouveau quartier, les immigrants et leurs familles redéfinissent leurs points repères et établissent de nouvelles racines sociales. À cet égard, les liens familiaux et d'amitié, les relations de voisinage, la participation sociale et l'engagement communautaire ainsi que le sentiment d'appartenance à l'égard du lieu de résidence fournissent d'importants renseignements sur les expériences sociales que vivent les immigrants et leurs descendants de deuxième génération dans l'environnement où ils s'établissent.

L'étude permet d'abord de constater que les niveaux de concentration à l'échelle des quartiers sont semblables dans la municipalité centrale et dans les municipalités périphériques. Plus encore, selon les indicateurs étudiés, le niveau d'intégration sociale des immigrants est similaire, peu importe le niveau de concentration.

Environ le tiers de la population issue de l'immigration a déclaré connaître tous ou la plupart de ses voisins

Peu importe leur lieu de résidence, environ le tiers de la population issue de l'immigration a déclaré connaître tous ou la plupart de ses voisins.

De plus, quel que soit le type de municipalité habitée (centrale ou périphérique) ou la proportion que représente la population issue de l'immigration au sein du quartier, la grande majorité des immigrants et de leurs descendants (plus de 80 %) ont déclaré éprouver un sentiment d'appartenance très fort ou plus ou moins fort à l'égard du Canada et de leur province, de leur ville et de leur communauté locale.

Dans l'ensemble, le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté locale est plus fort lorsque les immigrants et leurs descendants font partie du réseau personnel local plus étendu. Le même constat s'applique aux relations de voisinage et à la participation à des activités sociales.

Ainsi, même si les schémas d'établissement des immigrants suivent des modalités plus diversifiées que dans le passé, ils ne sont pas nécessairement les facteurs qui favorisent ou qui contraignent le plus l'intégration sociale.

Note aux lecteurs

Les résultats sont extraits d'une nouvelle étude, « Les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Toronto, Montréal et Vancouver ». S'appuyant sur des données des recensements canadiens de 2001 et de 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on y examine deux tendances qui décrivent l'expérience qu'ont vécue les immigrants dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de 2001 à 2011. La première tendance concerne la suburbanisation croissante des immigrants dans les trois RMR, alors que la seconde concerne la concentration urbaine d'immigrants au sein des RMR en 2011 selon la perspective centre-périphérie.

En s'appuyant sur les données de l'Enquête sociale générale sur l'identité sociale, l'étude examine également les caractéristiques des schémas d'établissement en fonction de certaines composantes d'intégration sociale de la population issue de l'immigration. Au nombre des éléments étudiés figurent les réseaux personnels, les relations de voisinage, la participation sociale, la participation à des activités associatives et le sentiment d'appartenance, qui sont analysés selon le type de municipalité habitée (centrale ou périphérique de la RMR). Le degré de concentration de la population issue de l'immigration dans le quartier (secteur de recensement) est aussi analysé.

Les données sur l'immigration et les caractéristiques ethnoculturelles de la population canadienne tirées du Recensement de 2016 seront diffusées le 25 octobre 2017.

Définitions

Une **région métropolitaine de recensement (RMR)** est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Dans cette étude, les limites des RMR et des municipalités qui les composent sont définies selon celles de 2011.

Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales/territoriales) ou les territoires considérés comme étant des équivalents municipaux à des fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

La **municipalité centrale (subdivision de recensement)** est celle qui donne son nom à une région métropolitaine de recensement. Dans le cadre de cette étude, le territoire des municipalités centrales correspond aux subdivisions de recensement de Toronto et de Vancouver. Pour la RMR de Montréal, les municipalités de Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Westmount, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Mont-Royal ont été regroupées pour désigner la municipalité centrale de la RMR de Montréal par souci de continuité spatiale. Le terme **municipalité périphérique** désigne toutes les autres municipalités non centrales (**subdivision de recensement**) faisant partie de la région métropolitaine (celles-ci sont parfois nommées, dans d'autres sources, municipalités de banlieue, municipalités avoisinantes, couronnes).

Dans ce communiqué, la **suburbanisation** réfère à la tendance à la hausse de l'établissement de la population immigrante dans certaines municipalités périphériques de taille moyenne.

Le **taux de suburbanisation** est le pourcentage de la population immigrante qui habite une municipalité périphérique dans la région métropolitaine de recensement.

Les frontières d'un **quartier** peuvent varier selon la perspective sociale ou analytique. Dans cette étude le terme quartier réfère à un **secteur de recensement**. Les secteurs de recensement sont des petites régions relativement stables qui comptent habituellement une population de 2 500 à 8 000 habitants. Ils sont situés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement et d'agglomérations de recensement dont le noyau compte 50 000 habitants ou plus.

Les **immigrants récents** sont ceux qui ont obtenu le statut d'immigrant reçu au cours des cinq années précédant l'enquête (par exemple, entre 2006 et 2011 pour l'Enquête nationale auprès de ménages de 2011).

Les **immigrants établis** désignent les personnes qui ont déjà obtenu le statut d'immigrant reçu en 2005 ou avant, plus généralement ceux ayant résidé plus de cinq ans au pays.

La **deuxième génération** est définie comme l'ensemble des personnes nées au Canada et dont les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada.

La **population issue de l'immigration** représente les immigrants récents, les immigrants établis et la deuxième génération.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3901, 5024 et 5178.

L'article « [Les schémas d'établissement et l'intégration sociale de la population issue de l'immigration dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et de Vancouver](#) » est maintenant disponible en ligne ([89-657-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).